



28.10.2024 - 08:00 Uhr

Une étude indépendante le démontre: la sécurité routière sera améliorée avec les 6 projets d'élargissement autoroutiers

Vernier/Ostermundigen (ots) -

Chaque quatre ans, le Conseil fédéral propose au Parlement un paquet de mesures pour améliorer la fluidité et garantir la fonctionnalité et la sécurité du réseau des routes nationales. Les 6 projets soumis en votation le 24 novembre prochain ont été passés en revue par le bureau CSD Ingénieurs sous l'angle du trafic induit et de la sécurité routière. Les résultats sont clairs : la sécurité routière s'améliore autant sur les autoroutes que dans les villages riverains de l'autoroute, et l'effet supposé du trafic induit ne se confirme pas en Suisse.

Entre 1990 et 2019, le trafic sur les routes nationales suisses a augmenté de 137 % alors que pratiquement aucun élargissement n'a été réalisé depuis, créant des goulets d'étranglement autour des grandes agglomérations, ce qui affecte la fluidité du réseau. Alors que les six projets contenus dans l'Etape d'aménagement 2023 ont été soutenus par le Conseil fédéral et le Parlement, ils seront soumis en votation le 24 novembre prochain.

Les autoroutes sont les routes les plus sûres de Suisse

Afin d'établir de manière indépendante et neutre la corrélation entre sécurité routière et ces projets d'élargissement, le TCS a mandaté le Dr. Micaël Tille, directeur adjoint du bureau CSD ingénieurs et chargé de cours à l'EPFL, pour réaliser une étude. Le rapport final met en lumière des statistiques frappantes : bien que les routes nationales n'occupent que 2,7 % du réseau routier suisse, elles absorbent 45,4 % du total des kilomètres parcourus par les véhicules. Cependant, malgré cette importante densité de circulation, ces axes concentrent seulement 14,1 % des accidents de la route en 2023, contre 20,9 % hors localité et 65,0 % en localité. Les autoroutes enregistrent en effet le taux d'accidents le plus bas de Suisse, avec 0.26 accidents par million de km, contre 1.31 sur le reste du réseau routier. Ces différences sont liées à la conception même des autoroutes, qui permettent de minimiser les risques d'accidents graves et de fluidifier le trafic grâce à la séparation physique des sens de circulation, à l'absence de carrefours à niveau, à la présence de bandes d'arrêt d'urgence et à l'absence de vélos ou de piétons sur la chaussée.

Des accidents moins fréquents et moins graves

Les données statistiques confirment que les accidents matériels sont également moins fréquents sur les autoroutes, avec un taux de seulement 16,7 % des accidents matériels totaux en Suisse en 2023. Le nombre d'accidents avec victimes corporelles y est particulièrement faible, représentant seulement 9,1 % des accidents graves dans tout le pays. Cela s'explique en grande partie par l'aménagement spécifique des infrastructures autoroutières, qui réduit considérablement les risques d'accidents frontaux et de collisions avec des obstacles latéraux.

La sécurité routière sur les autoroutes s'améliore aussi continuellement. Au cours des dix dernières années, le nombre de victimes de dommages corporels graves sur ces axes a diminué de plus de 40 %. Cela reflète l'efficacité des mesures mises en place et la nécessité de continuer à investir dans l'extension et la modernisation des autoroutes pour maintenir ce niveau de sécurité élevé, voire l'améliorer.

Eviter le report de trafic dans les localités pour en préserver la sécurité routière

Cependant, la sécurité routière n'est pas uniquement une question d'infrastructure ; elle est également liée à la répartition du trafic. Lorsque les autoroutes sont saturées, une partie du trafic se reporte automatiquement sur les routes cantonales et communales selon le principe des vases communicants expliqué par l'auteur de l'étude. Ces itinéraires alternatifs passent à proximité des zones résidentielles, d'écoles, d'institutions sociales (EMS, centres médicaux ou dans des zones à vitesse modérée, etc.), augmentant le risque d'accidents graves, notamment pour les piétons, dont les enfants, et les cyclistes. Ils ont pour conséquence un lot de nuisances important dans les villes et villages riverains de l'autoroute. *" En élargissant ponctuellement le réseau des routes nationales, le trafic qui emprunte actuellement les itinéraires alternatifs sur les routes cantonales et communales empruntera à nouveau l'autoroute, et réduira par conséquent la pression sur le réseau secondaire "*, précise Dr. Micaël Tille, auteur de l'étude. L'effet positif sur la sécurité sera donc double puisque les véhicules emprunteront les axes

les moins accidentogènes et les plus sûrs d'une part, et le nombre de véhicules sur les routes sera moins important. Ce transfert spatial sera avant tout bénéfique aux usagers de la mobilité douce (piétons, trottinettes, cyclistes) et aux transports publics. Et de citer l'exemple du contournement nord de Zurich après l'ouverture d'une 3ème voie enterrée. Selon un rapport de l'OFROU, les accidents ont diminué de 75% et le trafic d'évitement a diminué en moyenne de 20% sur les routes cantonales adjacentes.

A propos de l'étude

Cette étude indépendante a pour but de formuler une analyse objective et factuelle de différents sujets liés au PRODES. Elle a été menée par le bureau CSD Ingénieurs sur mandat du TCS. L'analyse a pris en considération les éléments suivants :

- La relation entre l'évolution démographique et l'augmentation de la motorisation et du trafic.
- Les indicateurs de la sécurité routière relatifs aux autoroutes.
- Les effets induits liés à la création d'infrastructure routière sur les charges de trafic pour l'ensemble d'un territoire.
- Le système de " vases communicants " entre infrastructures routières.
- Le phénomène de report modal inversé, à savoir report des déplacements des transports publics vers la route.
- Les avantages et inconvénients liés au P+R au niveau des jonctions autoroutières.
- Les effets d'une réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence (R-BAU) en matière de sécurité routière et de la fluidification du trafic.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch
www.presetcs.ch, www.flickr.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100925255> abgerufen werden.